

ACL - TARIFS MURIANETTE - ETE 2022

Appliqués aux familles résidant à Murianette. Ces tarifs tiennent compte de l'aide communale.

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	CENTRES DE LOISIRS A LA JOURNEE (repas compris)		CENTRES DE LOISIRS A LA DEMI-JOURNEE		
	Tarifs Murianette	Tarifs de base	Tarifs Murianette	Tarifs de base	Repas
- 300	14,40 €	19,40 €	6,70 €	9,70 €	4,10 €
301 - 450	16,80 €	21,80 €	7,90 €	10,90 €	4,50 €
451 - 800	18,50 €	23,50 €	8,75 €	11,75 €	4,90 €
801 - 1000	19,40 €	24,40 €	9,20 €	12,20 €	5,15 €
1001 - 1220	20,40 €	24,40 €	10,20 €	12,20 €	5,15 €
1221 - 1450	21,20 €	25,20 €	10,60 €	12,60 €	5,40 €
1451 - 1800	23,00 €	26,00 €	12,00 €	13,00 €	5,65 €
+ 1800	23,80 €	26,80 €	12,40 €	13,40 €	5,90 €

SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

- N. Dame de Mésage** Equitation matin : ajouter 32 € pour les 4 séances de la semaine.
- Les Petites Maisons** Club 3-6 ans ou 7-12 ans : ajouter 8 € par semaine sauf pour la semaine du 16/08 au 19/08 : ajouter 6 €.
- Le Clos d'Espiès** Stages d'activités spécialisées à la semaine (Gym. artistique, Canô-kayak, Ski nautique, Paddle, Tir à l'arc, Danse et Cirque) : ajouter 8 € par semaine. Tous les autres stages sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

VILLA ARTHAUD

Activités spécialisées proposées pendant les vacances d'été dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation (semaine de 5 après-midis)	Equitation (du 11 au 15/07) : 4 après-midis
- 450	109,00 €	87,20 €
451 - 1220	122,50 €	98,00 €
1221 - 1800	136,00 €	108,80 €
+ 1800	149,50 €	119,60 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

Séjours avec hébergement

Quotient familial	Multi-activités (Saint Andéol / Montagne à Vaujany / La Chapelle en Vercors - 5 jours)	Equitation (Crest - 5 jours)
- 450	315 €	400 €
451 - 1220	340 €	425 €
1221 - 1800	366 €	451 €
+ 1800	392 €	477 €

BONS VACANCES DE LA CAF

Si vous avez droit à des bons vacances de la CAF, leur valeur vient en déduction des tarifs indiqués ci-dessus, pour tous les séjours proposés.

Des aides peuvent être accordées par votre Comité d'Entreprise. Ces aides vous sont versées directement, ou peuvent venir en déduction des tarifs indiqués ci-dessus : Renseignez-vous directement auprès de votre Comité d'Entreprise.

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022).

A NOTER : les règlements par chèques vacances et par CESU papiers sont acceptés.
Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.